

**Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	BIO-NOX
Code produit	BN

**1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre**

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

**1.2.2 utilise conseillé contre**

Aucune information supplémentaire disponible

**1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

NOX-CRETE, INC.  
1444 SOUTH 20th Street  
Omaha, NE 68108  
Tél : 402-341-2080  
Télécopieur : 402-341-9752  
E-Mail : [corporate@nox-crete.com](mailto:corporate@nox-crete.com)  
Site Web : [www.nox-crete.com](http://www.nox-crete.com)

**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

**Section 2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Ce matériau n'est pas considéré comme dangereux selon les critères de la norme fédérale OSHA sur la communication des dangers 29 CFR 1910.1200

**Texte complet des phrases H voir section 16****Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible

**2.2 Éléments de l'étiquette**

Les déclarations de danger aucun

**Les énoncés de précaution**

Intervention: P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. continuer à rincer  
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention

**2.3 Autres risques**

Texte intégral des H et p phrases: voir section 16

**Section 3. Composition / informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable

**3.2 Mélange**

Bien que ce matériau ne soit pas considéré comme dangereux par la norme de communication de danger OSHA (29 CFR 1910.1200), cette FDS contient des informations précieuses essentielles pour la sécurité et la bonne utilisation du produit.

**Section 4. Mesures de premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

**Les premières mesures d'aide après inhalation**

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

**Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau**

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

**Première mesure d'aide après un contact avec les yeux**

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Les premières mesures d'aide après l'ingestion**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

**4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé****Symptômes/blessures après inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

**Symptômes/blessures après un contact avec la peau**

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

**Symptômes/blessures après un contact avec les yeux**

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

**Symptômes/blessures après ingestion**

Peut causer des irritations ou des brûlures graves à la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.

**4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis**

Aucune information supplémentaire disponible

**Section 5. Lutte incendie mesures****5.1 Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

**IMPROPRES moyens d'extinction**

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

**5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange****Réactivité**

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

**5.3 Conseils pour les pompiers**

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)*(WHMIS 2015)

<b>Lutte incendie instructions</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.
<b>Autres informations</b>	Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

**Mesures générales** Digue ou de confisquer matériau déversé. Prendre Les mesures de précaution nécessaires pour assurer votre propre santé et de sécurité avant tentative de déversement ou de nettoyage.

**6.11 Équipement de protection individuelle** Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

**6.2 Précautions pour l'environnement** Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques.Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

### 6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

## Section 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions de manipulation

**Mesures de protection** Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Mesures d'hygiène

### 7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.

**Matières incompatibles**  
**Température de stockage**

Acides forts, alcalis et agents oxydants  
Éviter l'exposition à des températures de gel.

## Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** Si des limites d'exposition existent, elles sont énumérées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, aucune valeur n'est applicable.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Les contrôles d'ingénierie** Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeurs du produit TLV spécifié. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, la ventilation générale de la pièce est généralement adéquate.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)*(WHMIS 2015)

<b>Protection des yeux et du visage</b>	Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire, irritation ou blessure
<b>Protection de la peau</b>	Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés sont recommandés pour éviter le contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec du savon et de l'eau. Les vêtements souillés doivent être lavés avant d'être réutilisés.
<b>Protection respiratoire</b>	Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer les produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	emulsion blanche
<b>Odeur</b>	légère
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Pas de données disponibles
<b>PH</b>	Pas de données disponibles
<b>Point de fusion</b>	Pas de données disponibles
<b>Point de congélation</b>	Pas de données disponibles
<b>Point d'ébullition</b>	100 C (212 F)
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)</b>	Pas de données disponibles
<b>Norme d'inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas de données disponibles
<b>Inférieur/supérieur limites explosives</b>	Pas de données disponibles
<b>Pression de vapeur</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité de vapeur</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité relative (masse spécifique )</b>	0,97 Kg par litre 8,1 lb par gallon
<b>Solubilité</b>	L'eau : Complet
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-ignition</b>	Pas de données disponibles
<b>Viscosité</b>	Pas de données disponibles
<b>Teneur en COV</b>	Moins de 80 grammes par litre

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b><u>10.1 Réactivité</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>10.2 La stabilité chimique</u></b>	Stable dans des conditions normales
<b><u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u></b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b><u>10.4 Conditions à éviter</u></b>	Les températures extrêmes hautes ou basses. Éviter la congélation
<b><u>10.5 Matières incompatibles</u></b>	Acides forts, alcalis et agents oxydants
<b><u>10.6 Produits de décomposition dangereux</u></b>	Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et de divers dérivés d'hydrocarbures.

## Section 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.
<b>Irritation/Corrosion cutanée</b>	Peut causer une irritation de la peau

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)*(WHMIS 2015)

<b>Yeux</b>	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
<b>La respiration et de sensibilisation de la peau</b>	Peut causer une irritation respiratoire
<b>Mutagenèse des cellules germinales</b>	Pas de données disponibles
<b>Carcinogénicité</b>	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas de données disponibles
<b>Certains organes cibles toxicité</b>	
<b>Exposition unique</b>	Pas de données disponibles
<b>Exposition répétée</b>	Pas de données disponibles
<b>Danger d'aspiration</b>	Pas de données disponibles

## Section 12. Informations écologiques

<b><u>12.1 Écotoxicité</u></b>	Pas de données disponibles
<b><u>12.2 Persistance et dégradabilité</u></b>	Pas de données disponibles
<b><u>12.3 Potentiel de bioaccumulation</u></b>	Pas de données disponibles
<b><u>12.4 La mobilité dans le sol</u></b>	Pas de données disponibles
<b><u>12.5 Autres effets néfastes</u></b>	Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

<b><u>13.1 Traitement des Déchets méthodes</u></b>	L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.
--	---

## SECTION 14. Information sur les transports

<b>En conformité avec les US DOT</b>	Non marchandises dangereuses dans le sens des règlements de transport.
<b>Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA</b>	
<b><u>14.1 Numéro ONU</u></b>	Non des marchandises dangereuses au sens des règlements de transport.
<b><u>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</u></b>	Composés, démoulage, N.O.I.
<b><u>14.3 Classe de Transport (es)</u></b>	Non applicable
<b><u>14.4 Groupe d'emballage</u></b>	Non applicable
<b><u>14.5 Risques environnementaux</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>14.7 Transport en vrac selon L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>14.8 Transport en vrac selon CFR 49 173.15</u></b>	Non applicable

## SECTION 15. Informations réglementaires

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)*(WHMIS 2015)**15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient aucun ingrédients au niveau ou au-dessus de minimus niveau de génération de rapports.

**La TSCA**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

**PROPOSITION 65**

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le formaldéhyde, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, allez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)."

**15.1.3 Le Canada Règlements**

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

**DSL**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

**15.2 Sécurité chimique évaluation**

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

**Section 16. Autres informations**

Date d'émission	4-27-2020
Version	2.6
Numéro	141-F
Date de publication de la version précédente	8-12-2019
Préparateur	Nox-Crete, Inc.

**Documentation de référence**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)*(WHMIS 2015)

---

**Texte intégral des H et P phrases**

P264 - Laver soigneusement la peau exposée après avoir manipulé

P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. continuer à rincer

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention